



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - ski@ffs.fr

DESTINATAIRES :

Les Comités Régionaux (pour diffusion aux clubs)
Les DT telemark
Le Président de la Commission Règles et Contrôles
Le Président de la Commission Telemark
MM. Bernard Ramière, Jean-François Exertier,
Nicolas Coulmy

N.Réf : NC/IR/1323

(e-mail)

Anncy, le 18 décembre 2006

Nous vous informons que du fait de la reprogrammation de certaines compétitions de Coupe du Monde de ski alpin, la formation « Délégué Technique Telemark » initialement prévue le mardi 19 décembre a été reportée au:

Mardi 9 janvier 2007 de 9 h 00 à 17 h 00
Au siège de la FFS (50 rue des Marquisats - 74000 Annecy)

Programme :

1. Formation et passation du « juge fédéral ski alpin » : **Bernard Ramière**
2. Formation partie spécifique « Telemark » : **Nicolas Coulmy**
3. Utilisation du logiciel « FFS ski » pour les compétitions de telemark :
Jean-François Exertier

Cette journée, ouverte à tout licencié ayant déjà une expérience en telemark, devra permettre au candidat d'officier comme Délégué Technique (adjoint puis titulaire) dans les courses nationales de telemark. (cf cursus en annexe).

Il est possible de ne réaliser qu'une partie de la formation en fonction des besoins de chacun. Merci de bien vouloir envoyer les inscriptions à la FFS (isabelle@ffs.fr/04.50.51.98.78) à l'aide du bulletin ci-joint.

Les candidats qui sont équipés devront emporter leur PC et une clé USB.

Merci de diffuser cette information le plus largement possible.

Le Responsable de la Formation des DT telemark
Nicolas Coulmy

PJ : formulaire d'inscription + information cursus

50, rue des Marquisats - B.P. 2451 - 74011 ANNECY Cedex - **Tél. 04 50 51 40 34** - Fax 04 50 51 75 90

Association Loi 1901 - Fondée le 24 avril 1924 - Reconnue d'utilité publique le 29 octobre 1970 - Siret 775 691 603 00077 - APE 926C



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - ski@ffs.fr

JOURNEE « Délégué Technique Telemark »
Mardi 9 Janvier 2007 (9 h 00 à 17 h 00 - FFS)

BULLETIN REPONSE A RETOURNER PAR RETOUR à

Isabelle RODET (isabelle@ffs.fr/ oFax: 04.50.51.75.90)
F.F.S - BP 2451 - 74011 Annecy Cedex

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° Tél : _____ Portable : _____

E-mail : _____ N° licence : _____

Diplôme(s) fédéral (aux) acquis : _____



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - ski@ffs.fr

Pour information :

Le cursus :

1^{er} Echelon

1^{ère} année : Brevet de Juge régional alpin + 1 demi journée de formation spécifique

Telemark :

- Donne droit à être arbitre sur les épreuves régionales le premier hiver
- Doit participer à deux épreuves comme arbitre pour passer au deuxième échelon.

2^{ème} Echelon

2^{ème} année - Brevet de Juge fédéral alpin + 1 demi journée de formation spécifique

Telemark :

- Donne droit à être arbitre sur les épreuves nationales le deuxième hiver + une nomination de DT régional.
- Doit participer à deux épreuves comme arbitre dont au moins une nationale pour passer au troisième échelon.

3^{ème} Echelon

3^{ème} année - 1 demi journée de formation spécifique Telemark + deux nominations minimum en tant que DT adjoint au niveau national sous la direction d'un membre du BTN.

Amène à la nomination de DT national Telemark après approbation à plus de 75% des membres du BTN Telemark.

4^{ème} Echelon

4^{ème} année - Après la nomination en tant que DT national et le respect total des règles de sécurité lors de ses délégations, si le DT maîtrise l'anglais il peut être proposé à la FIS pour être DT international et officier sur les FIS et Coupes du Monde.

-oOo-